



14ème législature

Question N° : 612	De Mme Frédérique Massat (Socialiste, républicain et citoyen - Ariège)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Redressement productif		Ministère attributaire > Redressement productif
Rubrique >automobiles et cycles	Tête d'analyse >véhicules électriques	Analyse > bornes de recharge. déploiement.
Question publiée au JO le : 01/04/2014 Question retirée le : 13/05/2014 (retrait à l'initiative de l'auteur)		

Texte de la question

Mme Frédérique Massat attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la mise en place d'une stratégie nationale de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques. Elle a déposé, avec ses collègues du groupe socialiste, une proposition de loi visant à confier à l'État le déploiement d'un réseau d'infrastructures de recharge de véhicules électriques sur l'espace public. Le texte propose de permettre à l'État ou à un opérateur qu'il choisira la construction, l'exploitation, l'entretien et la maintenance de ce réseau national, sans retirer aux collectivités la compétence d'installer sur leur territoire des bornes de recharge. Elle lui demande quelles sont les intentions de l'État concernant le déploiement d'un réseau national de bornes de recharge électrique.